

## **ET MAINTENANT...**

Après les lois El Khomry, les ordonnances Macron qui aggravent encore les conditions de travail et les moyens de défense collective et individuelle des salarié-es, l'audiovisuel public est frappé par une nouvelle baisse drastique de budget à venir (- 80M€ au total, - 24M pour Radio-France).

Plus récemment, les attaques contre l'audiovisuel public et ses salarié-es se sont amplifiées, avec des projets de fusions, holding ou autres GIEC rédigés par les différents pdg, ensemble ou séparément. Pour parachever la charge sur le thème « quel avenir pour la culture », le volet Audiovisuel Public du document « fuité » du Ministère de la Culture révélé par « Le Monde », ne manque pas de sel. Ce document, véritable arme de guerre du ministère comme contribution aux travaux du CAP 22, dévoile au chapitre 6 à quelle sauce nous serons mangés, avec des préambules très édulcorés en forme de rappels des missions... pour mieux les dévoyer :

- la nécessité d'innover (pour répondre aux nouveaux usages)
- réaffirmer les missions de service public (ça ne mange pas de pain)... et se préparer à la fin du hertzien après 2022
- contribution nécessaire à la maîtrise des dépenses publiques (la dotation publique restera à son niveau de 2018) et donc faire encore plus d'économies tout en finançant les projets nouveaux (cherchons où se feront les économies...)

Avec comme pistes : des « recentrages » dans l'offre régionale à FR3, des fermetures (France Ô), des basculements vers le web (France 4, Mouv).

Pour Radio-France, une réforme des modes de production est en vue, ainsi que la reconfiguration des orchestres. Des rapprochements Bleu/FR3 sont à l'étude, et plus globalement des possibilités de rapprochement entre sociétés. La réforme de la composition des CA et de la nomination des PDG est à l'étude, ainsi que le rapprochement des sociétés publiques au sein d'une holding.

Avec, dans le plus pur cynisme ministériel, une estimation en gains financiers et en économies d'emplois mise en balance avec des risques de très fortes réactions des personnels et des élus locaux.

Et tout récemment, après les PDG et le Ministère, voici que l'Elysée se fend de la synthèse finale sur la « honte » que représenterait l'audiovisuel public. Cette déclaration (avec des démentis très relatifs) et la politique qui l'accompagne, reprenant en les accentuant des mesures décidées sous d'autres quinquennats, est outrageante à l'égard de l'audiovisuel public et des salarié-es qui le composent. Pour autant n'oublions pas celles et ceux qui sont chargé-es d'appliquer en interne les mesures décidées, et que de petites croisades contre de telles outrances ne suffisent pas à exonérer de leurs responsabilités propres.

Aujourd'hui à Radio-France la situation est devenue intenable, entre suppressions d'emplois liées au COM, aggravations des conditions pour ceux qui restent, et travaux de réhabilitation sans fin. De l'aveu même de Mathieu Gallet qui a réuni les organisations syndicales représentatives le 6 décembre dernier, le non-remplacement des départs en retraite (1 sur 2 jusqu'alors) est à bout de souffle et le système a atteint ses limites (on se demande qui a signé le COM). L'hémorragie de cadres dans différentes directions, l'impossibilité de remplir les missions du fait d'un sous-effectif chronique

(Direction d'Etablissement), les burn-out à répétition, les arrêts maladie (une alerte médicale a été déclenchée par la médecine au travail concernant la DRH) touchant toutes les catégories de personnel ne peuvent plus être ignorés.

Dans tous les secteurs se développe l'inquiétude face à l'avenir, la perte de sens du travail pour des métiers appris et exercés (et les fiches emplois du NAC ne vont rien faire pour arranger cette situation), avec comme corollaire de très nombreuses ruptures conventionnelles, dans un contexte de baisse de la production, et pour Paris dans un bâtiment dont le seul destin connu est la dérive des coûts de réhabilitation.

Et ce ne sont pas les mesurettes des « nouvelles » CSC, engrangées avec la signature du NAC, qui seront de nature à rassurer les salarié-es.

Pas plus sans doute que les pistes envisagées par le PDG de Radio-France :

- ne pas subir mais accompagner
- se poser sans tabou la question du temps de travail et des organisations de travail ; voir quels sont en ce sens les accords « utiles »
- ne pas demander plus d'argent (« modulo inflation ») mais mieux l'utiliser
- faire remonter du terrain des Bleu (arbitrage d'ici mars 2018) des propositions, pour envisager dans un premier temps un travail en commun avec FR3, surtout en matinale
- le media global comme modèle à décliner selon modalités et calendrier différencié selon les chaînes.

On le voit, les mesures et déclarations récentes du pouvoir sont relayées selon un jeu subtil et parfois pervers, voire contradictoire pendant un temps, par les dirigeants de l'audiovisuel public. Quelles que soient les contradictions qui existent entre ces échelons (souvent pour des raisons budgétaires, rarement idéologiques), c'est sur le dos des salarié-es qu'elles finissent par se résoudre.

C'est donc bien de notre indépendance de réflexion et d'organisation que nous devons débattre, afin de mener nos actions avec un maximum d'unité contre l'ensemble des fossoyeurs du service public de l'audiovisuel.

Le 11 Décembre 2017

Site Internet : <a href="http://www.cgt-radiofrance.org">http://www.cgt-radiofrance.org</a>